

08.06
2015

DOSSIER PRESSE CONVENTION PARTENARIAT UNIVERSITÉ DE LILLE/ COLLEGIUM DES GRANDES ÉCOLES



ensait
École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille

ens{ap}^{Lille}
architecture & paysage

Chimie Lille
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CHIMIE



DÉROULEMENT

P3

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

P4

RÉALISATIONS COMMUNES

P6

1. REALCAT
p6
2. GEMTEX
p6
3. LABEX CaPPA
p7
4. IFMAS
p8
5. OBÉSITÉ ET HABITATION
p8
6. IRT
p9
7. PACTE Université de Lille
p10
8. LA SEMAINE INTERNATIONALE
p10
9. CHALLENGE PROJET
ENTREPRENDRE
p11
10. PARCOURS JOURNALISME ESJ
LILLE
p11

LA CONVENTION D'ASSOCIATION

P12

- Préambule
p14
1. Un socle de compétences
partagées
p14
 2. Coordination
p16
 3. Perspectives d'élargissement du
socle de compétences partagées
p16
 4. Possibilité d'association spécifique
aux compétences résultant de la
fusion des trois universités lilloises
p17
 5. Suivi du partenariat
p18
 6. Portée de la convention
p18
 7. Durée de la convention et
résiliation
p18
 8. Gestion des litiges
p18

DÉROULEMENT

- 16h30 : Café de bienvenue
- 17h00 : Présentation du partenariat Université de Lille /
Collegium des grandes écoles
 - Mot d'accueil
 - Exemples de réalisations et projets communs
 - Témoignages d'étudiants
- 18h15 : Signature de la convention de partenariat
- 18h30 : Cocktail dînatoire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Convention de partenariat Université et Collegium des Grandes Ecoles.

Huit grandes écoles s'engagent dans une collaboration renforcée avec l'Université de Lille.

Ce partenariat sera signé le **8 juin 2015 à 18H00** à l'ENSAIT. Signe fort de l'ambition de créer sur la métropole lilloise un des principaux sites de recherche et d'enseignement à l'échelle internationale, cette signature formalise une collaboration pré existante et une volonté déjà bien ancrée de partage de ressources, de **pluridisciplinarité et de visibilité commune sous le label « Université de Lille »**. Elle vise aussi à renforcer la dynamique du projet Initiatives d'Excellence (IDEX).

Le partenariat est fondé sur une même ambition et une vision prospective et stratégique présentée en ouverture de cet événement.

Préalablement à la signature, à compter de 17H00, seront ainsi évoqués des projets communs concernant la formation des étudiants tels que la **modularité souhaitée des formations, l'évolution de la cohérence des dispositifs** et exprimant le désir de construire des projets de **parcours à la carte**, avec multiplication des passerelles et développement des doubles cursus.

Il sera également fait mention des réalisations communes sur le plan de la recherche: le doctorat unique « Université de Lille » essentiel pour valoriser l'insertion professionnelle et l'attractivité internationale des docteurs, l'optimisation des ressources communes **par un pilotage unifié des laboratoires en cotutelle, l'accompagnement des chercheurs dans la réponse aux différents appels à projets...**

Dans une deuxième partie, des **témoignages d'étudiants et un retour sur les actions déjà réalisées** apporteront un éclairage concret sur la plus-value de ce partenariat.

La rencontre sera clôturée par une signature officielle de la convention à 18h00 dans la bibliothèque de l'ENSAIT et suivie d'un temps d'échanges et de convivialité autour d'un cocktail dînatoire.

Vous êtes invités à participer à l'ensemble de la manifestation.



RÉALISATIONS COMMUNES

Convention partenariat Université/Collegium des grandes écoles

1. REALCAT

Plateforme intégREe Appliquée au criblage haut débit de CATalyseurs pour les bioraffineries.

Ouverture scientifique

Cette démarche d'éco-conception et de chimie durable ouvre la voie au développement d'un domaine scientifique nouveau, celui de la catalyse hybride combinant directement les avantages des catalyses chimiques et enzymatiques.

Il en résultera une très forte accélération de la découverte de nouveaux processus catalytiques de catalyseurs.

Intérêt sociétal

La catalyse est indispensable au développement de la chimie verte et à la valorisation de la biomasse.

La production d'un grand nombre de nouveaux produits avec une réduction notable du coût énergétique et une moindre production de déchets sera ainsi possible.

Les bénéfices économiques et environnementaux mais également sociaux sont très importants.



2. GEMTEX

Procédé de luminothérapie par utilisation de textile de fibres optiques pour traiter le cancer.

Ouverture scientifique

Un projet des plus novateurs issu d'une collaboration ENSAIT/Université/INSERM pour améliorer les thérapies interventionnelles assistées par l'image et la simulation (Thiais) et la thérapie photo-dynamique.

Intérêt sociétal

Le traitement de certains cancers contre la peau nécessite l'application d'un photo-sensibilisant et d'une lumière issue de panneaux de LED. Or ce processus est inadéquat et en plus douloureux pour traiter une surface courbe de la peau.

Le partenariat a permis de créer un illuminateur souple (textile) plus performant et adapté que les produits existants.



3. LABEX CaPPA

Chemical and Physical Properties of the Atmosphere.

Ouverture scientifique et technologique

Le laboratoire d'excellence CaPPA - Physique et Chimie de l'environnement atmosphérique - s'intéresse d'une part au système « aérosols » et à ses précurseurs pour mieux appréhender leur rôle sur le forçage climatique et le cycle hydrologique, et d'autre part à l'évolution de la qualité de l'air aux échelles globale, régionale et locale, avec des études spécifiques consacrées aux radionucléides.

7 laboratoires :

LOA, PC2A, LASIR, PhLAM, ICARE, SAGE, LPCA

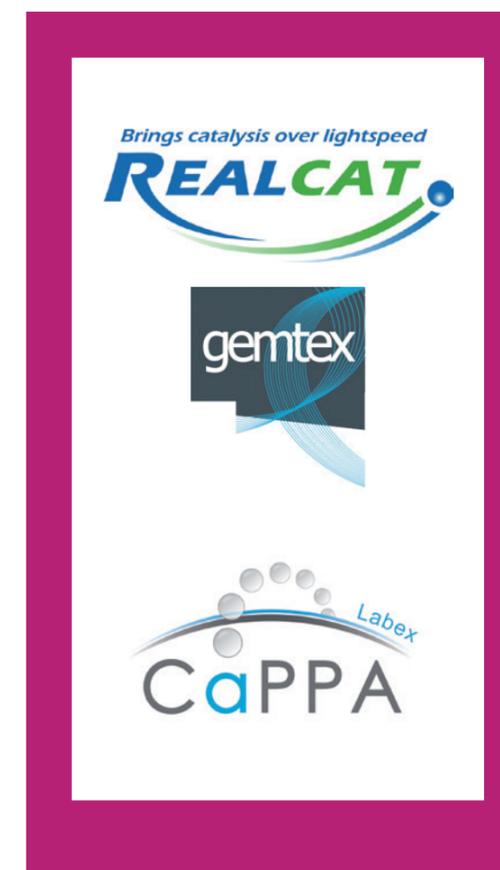
5 établissements partenaires :

Université de Lille, Mines Douai, ULCO, CNRS, CNES.

Intérêt sociétal

Ce projet a pour ambition de faire de la région Nord-Pas de Calais un centre d'excellence en recherche et formation.

Grâce aux expertises pluridisciplinaires des 7 groupes de recherche sur lesquels il s'appuie, ce labex constitue un cadre très favorable à l'innovation métrologique dans le domaine de l'environnement atmosphérique participant ainsi efficacement à l'activité socio-économique régionale et nationale.



4. IFMAS

Institut Français des Matériaux Agro-Sourcés, société privée créée pour faire de la recherche, de la valorisation et de la formation dans le domaine de la chimie verte, labellisée 'Institut pour la Transition Energétique (ITE)' dans le cadre du PIA (Programme d'Investissements d'Avenir).

Ouverture scientifique et technologique

Repose sur un partenariat public-privé rassemblant des structures académiques, industrielles (Florimond Desprez, Mäder, Roquette) et un pôle de compétitivité (Matikem).

A pour ambition de développer une filière industrielle d'excellence, partant de la transformation des plantes pour aller jusqu'à la production et la mise en œuvre de matériaux plastiques, composites, revêtements et peintures biosourcés.

Siège social et site central à Villeneuve-d'Ascq et sites satellites à Douai (Mines) et Nantes (Inra).

Intérêt sociétal

IFMAS conçoit, produit et valorise des « briques technologiques » à haute valeur ajoutée dans les domaines de la biologie, de la biochimie, de la chimie, de la synthèse de molécules fonctionnelles et de polymères, des procédés de génie chimique, pour des applications dans la plasturgie et les peintures et revêtements.

Les applications visées par IFMAS concernent tous les secteurs d'activités utilisateurs de matériaux comme l'emballage, les transports, le bâtiment, l'électronique, le médical, etc.



5. OBÉSITÉ ET HABITATION

Séminaires interdisciplinaires et transdisciplinaires rassemblant des médecins, des architectes, des patients-citoyens, des cuisiniers, des urbanistes, des bailleurs sociaux, des sociologues...

Ouverture scientifique

Cette recherche analyse l'impact de l'architecture de l'habitation, notamment de la cuisine, sur le comportement alimentaire et le développement de l'obésité sévère.

Les enquêtes sont menées en binômes médecin/architecte au domicile de personnes obèses et non obèses sur le terrain dans le Nord-Pas de Calais : interview, reportage photographique, relevés métrés, complétés par des questionnaires et données médicales.

Présentation des résultats du projet « OSCAH - Obésité sévère, comportement alimentaire, habitation ».

Intérêt sociétal

Croisement de regards des spécialistes de différents champs disciplinaires,

- Pour enrichir les perspectives de la recherche.
- Pour tisser des liens entre les initiatives et les actions déjà en œuvre sur le territoire.
- Pour enrayer l'épidémie d'obésité.

L'ambition est de :

- Diminuer la prévalence de l'obésité notamment dans le Nord-Pas de Calais.
- Sensibiliser les citoyens sur l'importance de l'aménagement de leur habitation, sur les comportements alimentaires et sur les mesures concrètes susceptibles de contribuer à prévenir le développement de l'obésité au sein de leur famille.
- Proposer aux pouvoirs publics comme aux acteurs institutionnels et du monde économique des plans actions susceptibles d'infléchir le développement de l'obésité.



6. L'IRT : Railenium. Institut européen de recherche technologique pour l'infrastructure ferroviaire

Mettre l'innovation et les fonctionnements collaboratifs au service de la stratégie de filière ferroviaire.

Ouverture scientifique

L'Institut de Recherche Technologique Railenium réunit de grands groupes industriels tels que Alstom, Réseau Ferré de France ou Eurotunnel ainsi que des organismes de formation et de recherche dont l'objectif est de booster l'innovation dans les infrastructures ferroviaires.

Des chercheurs de l'Université de Lille et des écoles (Les Mines de Douai et Centrale) participent à ce projet qui vise à faire de la région Nord-Pas de Calais un leader mondial en recherche sur le ferroviaire.

Intérêt sociétal

L'Institut Railenium a pour ambition de figurer dans le peloton de tête mondial des organismes de R&D, de tests et d'homologation dans le domaine des systèmes ferroviaires.

- améliorer les performances du réseau
- réduire les coûts d'utilisation du réseau et renforcer l'interopérabilité
- donner au ferroviaire un avantage à la fois écologique et économique.



7. PACTE Université de Lille

Penser, Agir, Construire pour la Transition Ecologique.

Un outil efficace au service du développement durable

Le PACTE est un outil opérationnel regroupant des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des personnels Biatss et des étudiants, afin de soutenir les ambitions de l'Université de Lille en matière de développement durable et de Responsabilité Sociale des Universités.

Le PACTE est pensé comme un lieu d'échange et de co-construction de projets, permettant à la formation, la recherche et la politique de gestion de sites, de se soutenir et s'enrichir mutuellement.

Ouverture environnementale et sociétale

L'objectif principal du PACTE est de faire de l'Université de Lille et des Ecoles une vitrine de la transition écologique et énergétique, dans le contexte régional de la Troisième Révolution Industrielle.

Ainsi une feuille de route commune « Campus en transition » est d'ores et déjà intégrée au programme Campus Zéro Carbone de la TRI.

Un cycle de conférences *En route vers la COP21* est organisé afin de sensibiliser étudiants et personnels aux enjeux du changement climatique.



8. LA SEMAINE INTERNATIONALE « International Student Week »

Chaque année l'Université de Lille et les écoles associées établissent conjointement un programme de manifestations internationales ouvertes à tous.

Ouverture multiculturelle

Semaine jalonnée de multiples animations (conférences, réunions d'informations, témoignages étudiants, cafés langues, expositions photos, spectacles, cours de danse, tournois sportifs, dégustation de plats cuisine du monde) qui permet à chacun (étudiants et personnels) de s'enrichir de la diversité culturelle et internationale de la population étudiante.

Intérêt pour les étudiants

Semaine qui se veut à la fois pédagogique, culturelle et festive, qui a pour objectif de permettre aux étudiants d'envisager une mobilité internationale durant leur cursus universitaire et de valoriser culturellement la présence d'étudiants internationaux sur les différents campus.



9. CHALLENGE PROJET ENTREPRENDRE

Concours de projets de création d'entreprises technologiques innovantes.

Innovation/ Entrepreneuriat

Concours qui rassemble 200 étudiants et 40 équipes pour développer des synergies innovantes.

- 1 semaine complète de « gestation ».
- 1 idée de produit ou service à fort contenu technologique dans le domaine des TIC.
- 12 business-plans sélectionnés.

Ouverture socio-économique/innovation

Pédagogie par projet et accompagnement (tutorats, conférences, ateliers thématiques).

4 équipes lauréates récompensées (prix de 2000€)



10. PARCOURS JOURNALISME ESJ LILLE

Formation post bac, unique en France.

Innovation pédagogique

Possibilité de suivre une filière post-bac issue d'un partenariat ESJ Lille / Université de Lille. Les 150 étudiants, sélectionnés sur dossier scolaire et motivation, suivent des cours à l'ESJ Lille pour se préparer au métier de journaliste tout en suivant un cursus universitaire (Licence).

Lille 1 : 663 candidatures

Lille 2 : 2085 candidatures

Lille 3 : 1850 candidatures

Ouverture pédagogique/innovation

Ce « Parcours Journalisme ESJ Lille permet aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers le journalisme de préparer leur projet professionnel dès le début de leurs études universitaires.

Les étudiants admis au « Parcours Journalisme ESJ Lille » peuvent valider 24 crédits ECTS par année de licence s'ils s'inscrivent dans certaines formations de l'Université de Lille.

Après ces deux années post-bac, validées par un Diplôme d'établissement ESJ, les étudiants pourront :

- soit entrer en Licence Pro « Journalisme de proximité ».
- soit entrer en Licence Pro « Journalisme sportif ».
- soit poursuivre en Licence en intégrant, à l'ESJ Lille, une Classe Prépa aux concours des écoles de journalisme reconnues par la profession.



LA CONVENTION D'ASSOCIATION

Entre

L'Université Lille 1 - Sciences et technologies,

Etablissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel,
Situé Cité Scientifique, 59655 Villeneuve d'Ascq,
Représenté par son Président, Monsieur Philippe ROLLET,

L'Université Lille 2 - Droit et Santé,

Etablissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel,
Situé 42 rue Paul Duez, 59800 Lille,
Représenté par son Président, Monsieur Xavier VANDENDRIESSCHE,

L'Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales,

Etablissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel,
Situé Rue du Barreau, 59653 Villeneuve d'Ascq,
Représenté par sa Présidente, Madame Fabienne BLAISE,

Universités ayant engagé un processus de fusion dont l'objectif est la création d'un nouvel établissement devant s'appeler « Université de Lille »,

Et les Grandes Ecoles publiques citées ci-après,

L'École Centrale de Lille,

Etablissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel,
Situé Cité Scientifique, Boulevard Paul Langevin, 59651 Villeneuve d'Ascq Cedex,
Représenté par son Directeur, Monsieur Emmanuel DUFLOS,

L'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT),

Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel,
Situé 2 allée Louise et Victor Champier, 59100 Roubaix,
Représenté par son directeur, Monsieur Jacques-Hervé LEVY,

L'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL),

Etablissement Public à Caractère Administratif, Situé 2 rue Verte, 59650 Villeneuve d'Ascq,
Représenté par son directeur, Monsieur Jean-Marc ZURETTI,

L'École Nationale Supérieure de Chimie de Lille,

Etablissement Public à Caractère Administratif,
Situé Cité Scientifique, Bât. C7, Avenue Mendeleïev, 59652 Villeneuve d'Ascq,
Représenté par son Directeur, Monsieur Bernard FONTAINE,

L'École Supérieure de Journalisme de Lille,

Etablissement d'enseignement technique supérieur privé reconnu par l'Etat,
Situé 50, rue Gauthier de Châtillon, 59046 Lille,
Représenté par son directeur, Monsieur Pierre SAVARY,

L'École Nationale Supérieure des Mines de Douai,

Établissement Public à Caractère Administratif,
Situé 941 rue Charles Bourseul, 59508 Douai,
Représenté par son Directeur, Monsieur Daniel BOULNOIS,

L'Institut d'Études Politiques de Lille,

Etablissement Public à Caractère Administratif,
Situé 84 Rue de Trévisse, 59000 Lille
Représenté par son directeur, Monsieur Pierre MATHIOT,

Télécom Lille,

Groupement d'intérêt économique régi par l'ordonnance du 23 septembre 1967,
Situé Cité scientifique, rue Guglielmo Marconi, 59653 Villeneuve d'Ascq,
Représenté par son directeur, Monsieur Narendra JUSSIEN,

Ci-après dénommées collectivement « les établissements »,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L718-16, L752-1 ; D711-1, D711-2, D719-186, D719-190, D752-1.

Vu le code de la recherche.

Il est convenu ce qui suit.

Préambule

Onze acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche lillois, les trois universités publiques et huit grandes écoles, ont pour ambition la création, sur la métropole, d'un des principaux sites d'enseignement et de recherche international dont la visibilité sera assurée par la promotion du label « Université de Lille ».

Pour atteindre cet objectif, les universités et les grandes écoles ont décidé la mise en synergie de leurs forces au travers d'une collaboration renforcée et formalisée par la présente convention.

1. Un socle de compétences partagées

Les établissements conviennent qu'au plus tard au deuxième trimestre 2015, les compétences suivantes seront partagées.

1.1 Le label « Université de Lille »

Les établissements conviennent que le label « Université de Lille » sera le support de leur ambition commune.

1.2 Communication

Les établissements conviennent du principe d'une communication commune autour de la promotion du label « Université de Lille ».

Ils communiquent en utilisant l'expression la mieux adaptée à leur situation (« Université de Lille » ou « partenaire de l'Université de Lille ») et le logo de l'Université de Lille.

Cette communication vient en sus de leur communication propre.

1.3 ComUE Lille Nord de France

Les établissements se concertent sur l'élaboration d'une vision prospective et stratégique partagée et portée dans le cadre de la ComUE Lille Nord de France et des instances régionales dédiées : le Parlement du Savoir et l'Espace Prospectif et Stratégique.

1.4 Doctorat de l'Université de Lille

Les établissements conviennent d'une appellation commune de leur doctorat :

« Doctorat de l'Université de Lille délivré par ».

Ils s'engagent à développer une politique commune assurant le développement du nombre de doctorants, par une stratégie ambitieuse de financement, et garantissant un haut niveau d'encadrement scientifique.

Ils ont pour objectif le développement de la visibilité, de l'attractivité et de la reconnaissance du doctorat. Ils s'engagent en ce sens dans les actions portées par le collège doctoral de la ComUE Lille Nord de France, pour assurer à leurs doctorants une insertion professionnelle et internationale de haut niveau.

1.5 Signature scientifique

L'ensemble des publications scientifiques des établissements porte une mention à l'« Université de Lille » qui complète les éléments propres à chaque établissement :

Nom des Auteurs

Nom de l'école & Nom éventuel du réseau

Université de Lille

Nom du Laboratoire

1.6 Pilotage des laboratoires en cotutelle

Les établissements conviennent de la mise en place d'un pilotage unifié des laboratoires en cotutelle. Ce pilotage se traduira par la mise en place d'un dialogue budgétaire commun dont les modalités seront à définir dès le début de l'année 2015. Son objectif est de permettre l'optimisation des ressources communes. Ce dialogue traitera des points suivants :

- les moyens financiers et humains,
- les équipements.

1.7 Accompagnement des laboratoires dans leur développement

Les établissements conviennent de la mise en place de dispositifs communs d'accompagnement des laboratoires pour :

- répondre avec la plus grande valeur ajoutée possible aux appels d'offre régionaux, nationaux et internationaux,
- développer la reconnaissance des enseignants-chercheurs et des chercheurs en encourageant et en accompagnant leur candidature aux dispositifs européens - programmes ERC notamment - et nationaux - en particulier l'Institut Universitaire de France,

Ce dispositif sera mis en place au premier trimestre 2015.

1.8 Participation aux grands programmes nationaux et européens

Pour les opérations existantes (LABEX, EQUIPEX, ITE, IRT, SATT, etc.), les établissements coordonnent leurs actions et leurs moyens pour en assurer le développement et la qualité de la gouvernance.

Les établissements portent, sous le pilotage d'un des établissements, les réponses et les politiques conduites dans le cadre de grands appels d'offre structurants.

2. Coordination

Dans les autres domaines, les établissements conviennent de coordonner leurs politiques, c'est-à-dire de s'informer mutuellement de leurs orientations et de leurs évolutions et de porter des actions communes contribuant à promouvoir « l'Université de Lille ».

Il s'agit en particulier de :

- Favoriser la formation pluridisciplinaire des étudiants (cours partagés, masters communs...) afin qu'ils effectuent leur choix de parcours en toute connaissance de cause (passerelles, doubles cursus...),
- Elaborer une politique concertée de la formation tout au long de la vie, exploitant les compétences fortes des universités lilloises en formation continue,
- Développer et mutualiser les ressources numériques pour accompagner les étudiants et les enseignants,
- Participer aux « Learning Centers », outils de diffusion des innovations pédagogiques et de la culture scientifique et technique, outils de promotion de la culture de l'innovation,
- Développer l'entrepreneuriat étudiant,
- Développer une politique partenariale en soutien des secteurs économiques identifiés comme prioritaires pour la région, tant dans le cadre de la SRI-SI que des schémas régionaux relatifs à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation,
- Développer des actions collectives de diffusion de la culture, notamment scientifique et technique,
- Promouvoir une politique ambitieuse positionnant « l'Université de Lille » comme un acteur majeur de la troisième révolution industrielle en région Nord - Pas de Calais, et des campus durables et éco-responsables,
- Développer des partenariats communs à l'international.

3. Perspectives d'élargissement du socle de compétences partagées

Les établissements ont d'ores et déjà identifié les possibilités d'élargissement du socle de compétences partagées à certains domaines :

- élaboration et mise en œuvre de stratégies communes en matière de moyens structurants comme des équipements scientifiques et pédagogiques ou des services numériques,
- élaboration et mise en œuvre des appels à projet cofinancés avec les collectivités territoriales,
- élaboration de partenariats avec les acteurs socio-économiques et institutionnels, nationaux et internationaux, lorsqu'ils concernent l'ensemble des établissements,
- conseil, accompagnement et formation des enseignants à la pédagogie,
- formation et mobilité des personnels : ouverture des formations organisées par un établissement à l'intention de ses personnels aux personnels des autres établissements,
- mise en place d'un système facilitant l'information et la mobilité des personnels au sein des établissements.

Dans un souci d'efficacité cette évolution n'est envisagée qu'à partir de 2016. Elle donnera lieu à un avenant à la présente convention pour la renforcer.

4. Possibilité d'association spécifique aux compétences résultant de la fusion des trois universités lilloises

Dans la perspective de la fusion des trois universités lilloises, les compétences de chacune sont progressivement exercées en commun dans tous les domaines relevant de leurs missions. Chaque compétence est assurée par une université pilote avec et au nom des autres universités. Des groupes de travail sont constitués pour établir des états des lieux et formuler des préconisations sur la mise en place des compétences exercées en commun. La liste des compétences et des universités pilotes est approuvée par chaque conseil d'administration des universités. Des projets sont mis en œuvre dans ces différents champs de compétence.

Chaque grande école peut s'associer à ce processus pour les compétences qu'elle souhaite mettre en commun. Elle y participe alors selon des modalités convenues. Des conventions bipartites liant les universités et l'école concernée sont établies pour les compétences spécifiques mises en commun.

5. Suivi du partenariat

5.1 Directoire

Un directoire composé des trois présidents des universités et des huit directeurs des grandes écoles est chargé de suivre la mise en place de cet accord.

Les premiers vice-présidents des universités sont des invités permanents du directoire.

Chaque directeur d'une grande école peut désigner un invité permanent chargé de le représenter s'il ne peut être présent.

Le directoire est coordonné par un de ses membres. La coordination est tournante entre les membres. La durée d'un mandat de coordinateur est d'un an.

S'il y a lieu, les décisions concernant la collaboration sont prises à l'unanimité des établissements.

5.2 Participation au comité stratégique de fusion des universités lilloises

Un comité stratégique est chargé d'accompagner et de conseiller les universités lilloises dans leur démarche de fusion. Il est consulté pour avis et formule des recommandations et des vœux.

Les directeurs des huit grandes écoles signataires en sont des invités permanents.

6. Portée de la convention

Chaque signataire de la présente convention conserve l'ensemble de ses prérogatives à la date de la signature.

La mise en œuvre de cette convention s'effectue dans le respect des identités propres de chacun des établissements et de leur engagement au sein du ou des réseau(x) au(x) quel(s) ils sont susceptibles d'appartenir.

Chaque signataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour mettre en œuvre les termes de la présente convention.

7. Durée de la convention et résiliation

Le présent accord de partenariat est conclu jusqu'à la date de fusion des trois universités lilloises.

A la date de cette fusion, il sera remplacé par un nouvel accord partenarial.

En cas de volonté de l'un des établissements de résilier l'accord de partenariat à compter d'une certaine date, il en informe les autres trois (3) mois avant le terme.

8. Gestion des litiges

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution du présent accord, les établissements partenaires s'efforceront de résoudre le différend à l'amiable. En cas de litige entre les établissements qui n'aurait pu être résolu à l'amiable dans un délai de trois (3) mois, l'établissement le plus diligent sera en droit de saisir le tribunal administratif compétent.

Fait à Lille, en 11 exemplaires, le 01/04/2015

Fabienne BLAISE
Présidente
Université Lille 3
Sciences Humaines
et Sociales

Philippe ROLLET
Président
Université Lille 1
Sciences et Technologies

Xavier VANDENDRIESSCHE
Président
Université Lille 2
Droit et Santé

Daniel BOULNOIS
Directeur
Ecole Nationale Supérieure
des Mines de Douai

Emmanuel DUFLOS
Directeur
Ecole Centrale de Lille

Bernard FONTAINE
Directeur
Ecole Nationale Supérieure
de Chimie de Lille

Narendra JUSSIEN
Directeur
Télécom Lille

Jacques-Hervé LEVY
Directeur
Ecole Nationale Supérieure
des Arts et Industries Textiles

Pierre MATHIOT
Directeur
Institut d'Etudes Politiques
de Lille

Pierre SAVARY
Directeur
Ecole Nationale Supérieure
de Journalisme de Lille

Jean-Marc ZURETTI
Directeur
Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture et de Paysage
de Lille

Stéphanie Piquet

Directrice de la Communication de l'Université Lille 2
Coordinatrice des relations presse de l'Université de Lille
Université de Lille

T. +33 (0)3 20 96 43 35

P. +33 (0)6 12 58 84 99

stephanie.piquet@univ-lille2.fr

42, rue Paul Duez

59000 LILLE

Sandrine Pesse

Directrice de la Communication de l'École Nationale Supérieure
des Arts et Industries Textiles (ENSAIT)

T. +33 (0)3 20 25 64 73

sandrine.pesse@ensait.fr

2 allée Louise et Victor Champier

59056 ROUBAIX

www.univ-lille.fr

Rejoignez-nous sur

 twitter.com/univ_lille

 twitter.com/IdexLille

 facebook.com/IdexLille